



REGLEMENTS PARTICULIERS SÉNIORES FÉMININES

- La PRF est composée de 10 équipes :

4 équipes Marnaises (ABGR, IE ASPTT/Sarry, Bétheny, Saint Brice), 2 équipes Ardennaises, (Haraucourt, Vrine aux Bois) et 3 équipes Audoise, (Sainte-Savine, Énergie Troyenne et Villenaux)

Le championnat se fera en match Aller/Retour sur 18 journées du week-end du 03 octobre 2026 au week-end du 22 mai 2027. Tous les matchs devront être joués au 23 mai 2027, aucun report ne sera accepté après cette date.

Le 1er du championnat monte en R2, en cas de refus le 2^{ème} aura la possibilité de monter en R2.

S'il existe déjà une équipe en R2 du club pouvant monter, l'accession sera refusée.

La dernière équipe descend en D2 si aucune descente de R2. Il y aura 1 descente en D2 par descente supplémentaire de R2.

- La D2F est composé de 15 équipes :

8 équipes Marnaises, (IE ASPTT Chalons/Sarry, Vitry le Francois, Epernay, Witry les Reims, Bétheny 2, La Fertonne, RUCB et Tiqueux), 3 équipes Ardennaises (Villers-Semeuse, Rethel et Étoile de Charleville-Mézières) 3 équipes Audoise, (Sainte-Savine, St André les Vergers, Nogent sur Seine) et 1 équipe Haut Marnaise, (Saint-Dizier).

Phase 1 :

Les équipes sont divisées en 2 poules, une poule Nord de 7 équipes et une poule Sud de 7 équipes. La première phase se déroulera en match Aller-Retour du Week End du 03-10-2026 au Week End du 10-04-2027.

Phase 2 :

Les 2 premières équipes de chaque poule se rencontreront en match Aller-Retour en 1 /2 et Finale.

L'équipe vainqueur sera déclarée Championne de D2F. Les 3 premiers montent en PRF

Les autres équipes joueront des matchs de classement.

RAPPEL : LE STATUT D'ENTRAÎNEUR \ JOUEUR EST AUTORISÉ DANS LES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DU COMITÉ DE LA MARNE.